

Fiche de données de sécurité

Date d'émission 01-déc.-2010 Date de révision 02 Jul 2017 Version 2.3

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Produit D'étanchéité Sentinel

Substance pure/mélange Mélange.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandéeColmatant pour systèmes de chauffage central.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Informations sur la société Sentinel Performance Solutions Ltd

Cité Descartes - 16 rue Albert Einstein

77420 CHAMPS SUR MARNE

FRANCE

Téléphone +33 (01) 64 15 22 40 **Fax** +33 (01) 64 15 22 57

Pour plus d'informations, contacter :

Adresse e-mail info.france@sentinel-solutions.net

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0) 1928 704 320 (24 heures, 7 jours)

Pour la France uniquement: ORFILA (INRS) :+33 (0)1 45 42 59 59 (Appel24h)

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la Réglementation (EC) n° 1272/2008

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP / GHS)

Mention d'avertissement

Aucun(e)

mentions de danger

Aucun(e).

Conseils de prudence

Aucun(e)

2.3 Autres dangers

Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. L'ingestion peut provoquer une irritation des voies gastro-intestinales

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substance

Non applicable

3.2 MÉLANGES

Ne contient aucun ingrédient dangereux.

Pour connaître l'intégralité des déclarations H, consultez la Section 16

Section 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les

éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si des

symptômes apparaissent alerter un médecin.

Contact avec la peau Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Rincer immédiatement au savon et à

grande eau. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 100-200ml d'eau. Si des

symptômes apparaissent alerter un médecin.

Inhalation Retirer le sujet de la zone exposée, le tenir au chaud et au repos. Si des symptômes

apparaissent alerter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. L'ingestion peut provoquer une irritation

des voies gastro-intestinales

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO₂), ou de la mousse.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne PAS utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3 Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

6.4 Référence à d'autres sections

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle. SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination.

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver soigneusement après toute manipulation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Colmatant pour systèmes de chauffage central.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Pas d'information disponible

Concentration prévisible sans effet Pas d'information disponible (PNEC)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Fournit une ventilation adaptée, incluant l'extraction locale, pour s'assurer que les mites

d'exposition ne sont pas dépassées.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Lunettes de protection (EN 166)
Protection des mains Gants de protection (EN 374)

Protection de la peau et du Vêtements de protection à manches longues

corps

FR

Produit D'étanchéité Sentinel

Protection respiratoire Non requis normalement. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de

protection respiratoire approprié

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide aspect Émulsion Odeur Léger/légère couleur blanche

seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs

pН 7.0 point de fusion/congélation 0 °C Ca. 100 °C Point/intervalle d'ébullition

> 100 °C Point d'éclair Taux d'évaporation < 1 inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité

Limite inférieure d'inflammabilité

pression de vapeur Densité de vapeur <1

Densité relative 1

Hydrosolubilité Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage :

n-octanol/eau

Température d'inflammation

spontanée

température de décomposition

Viscosité, cinématique Viscosité, dynamique

> Propriétés explosives Non-explosif Propriétés comburantes Non oxydant

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Aucune information disponible

Remarques • Méthodes

Pensky-Martens (éther = 1)Sans objet

Aucune information disponible

Aucune information disponible

(Air = 1.0)

Dispersible dans l'eau

Aucune information disponible Aucune information disponible

Pas d'information disponible

Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Ne pas congeler.

10.5 matières incompatibles

Aucun(e) connu(e).

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation Aucun effet connu d'après les informations fournies

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire

Contact avec la peau PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION CUTANÉE.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une irritation des voies gastro-intestinales

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

LD50 Oral: 2000 mg/kg (rat) LD50 Dermal: 2000 mg/kg (lapin)

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

oculaire

lésions oculaires graves/irritation Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

mutagénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Toxicité pour la reproduction Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

STOT - exposition unique Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

Danger par aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits

FR

Produit D'étanchéité Sentinel

Autres informations

Aucune information disponible.

Section 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Aucune information disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

utilisés

Déchets de résidus / produits non Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport.

	ADR/RIN/ADN	ICAO/IATA	IMDG/IMO
14.1 Numéro ONU	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé	Non classé	Non classé
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC		-	

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n° 1907/2006 et n° 830/2015

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation De Sûreté Chimique n'a pas été effectué

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

Aucun(e).

Date d'émission 01-déc.-2010

Date de révision 02 Jul 2017

Remarque sur la révision Todas las secciones.

Produit D'étanchéité Sentinel

Avis de non-responsabilité

Les informations et les recommandations contenues dans le présent document sont basées sur des données considérées comme actualisées et correctes. Cependant, aucun engagement ou garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite, n'est donné en ce qui concerne l'information et les recommandations contenues dans le présent document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons tout engagement pour tous les effets nuisibles qui pourraient être provoqués par l'utilisation, le traitement, l'achat, la revente, ou l'exposition (incorrects) de notre produit. Les clients et les utilisateurs de nos produits doivent se conformer à toutes les législations en matière de santé et de sécurité, aux règlementations et instructions générales. En particulier, ils sont dans l'obligation de procéder à une évaluation des risques concernant les lieux de travail et de prendre les mesures adéquates de gestion des risques, conformément aux législations nationales d'application des directives européennes 89/391 et 98/24.